

# Ensemble

Le bulletin des églises de :

Arveyres, Baron, Branne, Cabara, Cadarsac, Camiac et St Denis, Cessac, Daignac, Espiet, Frontenac, Génissac, Grézillac, Guillac, Jugazan, Lugaïnac, Lugasson, Mérignas, Moulon, Naujan et Postiac, Nérigean, Rauzan, St Aubin de Branne, St Germain du Puch, St Jean de Blaignac, St Quentin de Baron, St Vincent de Pertignas, Tizac de Curton, Vayres.



## Prière pour le printemps

Les bourgeons éclatent, on dirait même qu'ils explosent ;  
la nature tout entière se prépare à la fête.

Viens éveiller en moi, Seigneur, toutes les forces vives.  
Elles sont étouffées par l'écorce de mes habitudes.

Tu sais bien, Seigneur, le péché a la peau dure.  
Si Tu venais m'aider à briser cette gangue qui m'enferme.

Bien sûr, ce n'est pas à Toi, ni à d'autres de le faire pour moi.  
C'est trop facile de dire aux autres d'être tolérants, généreux, vertueux à ma place.  
Personne ne pourra vivre le printemps pour moi.

Aide-moi seulement, Seigneur, à briser tout ce qui me retient, tout ce qui m'enferme.

Toi, Tu le sais mon Dieu, au cœur de mes déserts,  
il y a des fontaines secrètes, et dans mon ciel, il y a déjà un soleil qui se lève. Ainsi soit-il.

*Père Robert Riber (1935-2013)*



## L'Edito



La fête de Pâques surgit dans la splendeur du printemps, lorsque renaît la nature après le long hiver. Elle porte l'espoir du renouveau que l'on voit alentour. Plus profondément encore, **Pâque est un passage. Passage de l'esclavage à la liberté pour les Hébreux. Passage des ténèbres à la lumière. Passage de la mort à la vie pour les chrétiens.**

Ce week-end, les chrétiens célèbrent un événement dont la mémoire se transmet de siècle en siècle : Jésus, innocent, condamné à mort au terme d'un faux procès et exécuté, fut reconnu vivant par ses amis. Trahi, abandonné de tous, enfermé dans le tombeau de la haine, enseveli dans les linceuls du temps, il resurgit dans la clarté du matin de Pâques disant : « Paix à vous », frayant un chemin encore inconnu pour l'humanité.

Il avait été crucifié car son message de pardon et d'amour, exigeant même l'amour de l'ennemi, renversait l'ordre établi ; dérangeait le monde du pouvoir ou plutôt le monde de l'illusion des pouvoirs. Ceux-ci reposent au contraire sur l'oppression, la destruction de l'adversaire, la falsification de la vérité, le fracas des discordes...

## Message d'espérance

Depuis près de deux mille ans, pour les chrétiens, la croix est le signe de ce passage à travers la souffrance et de la victoire de la vie sur la mort.

Le message de Pâques se propage dans un siècle où des pans entiers de la famille humaine sont en proie à la misère, à la violence. Du cœur des exilés rejetés, plongés dans les ténèbres de l'esclavage, monte une plainte lancinante. Des yeux des enfants exploités, de leur humanité blessée, s'élève une supplication. Des peuples en guerre, prisonniers des combats, oubliés de tous, c'est la paix que l'on implore.

**Ainsi, au cœur de l'humanité meurtrie, blessée, défigurée, s'ouvre un chemin de consolation et de tendresse.** En relevant l'homme, ne lui révèle-t-il pas qu'il porte une lumière impérissable dans le vase d'argile de son humanité ? **Pâques invite à découvrir que la vie est l'horizon de la vie. Et, si la vie l'emporte sur la mort, tout est transformé !** C'est pour beaucoup une joie qui appelle à accueillir le Maître de la Vie, Jésus Ressuscité . Ce peut être pour tous, un message d'espérance.

*P. Jaroslaw*

■ Prière pour le printemps	p.1
■ L'Edito	p.1
■ Retour des enfants sur le séjour à Lourdes	p.2
■ Biographie du Pape François	p.2
■ Le Pape fixe le cap pour la suite du Synode	p.3
■ Déni de vie	p.4
■ Fiducia supplicans et la distinction entre les Bénédiction	p.5
■ Carnet	p.6
■ Le coin des enfants	p.7
■ Calendrier	p.8

## Retour des enfants sur le Séjour à Lourdes

### Des témoignages au retour du séjour des enfants de la paroisse à Lourdes du 19 au 23 février 2024

En suivant le thème de la pastorale du sanctuaire le suivi pédagogique de ce camp était autour de la phrase dite à Bernadette par l'Immaculée conception : « Allez dire aux prêtres de faire bâtir une chapelle et d'y venir en procession »

Nous avons donc bâti une chapelle en carton que vous pourrez voir à la salle paroissiale de St Quentin de Baron : les fondations, les murs porteurs, le toit sécurisant, la lumière des vitraux, et l'invitation à « Allez dire » !!

« J'ai adoré les randonnées qu'on a faites tous ensemble, les services et les veillées de tous les jours. Les visites du sanctuaire et toutes les activités qu'on a faites ensemble avec les animateurs étaient super aussi. J'ai trop envie de revenir. »  
*Anna*

« J'ai adoré les randonnées dans les montagnes et les super repas de papa Coq et j'ai aimé me confesser avec le père »  
*Louis*

Mon séjour à Lourdes s'est très bien passé. J'ai appris à vivre en communauté. J'ai connu l'histoire de Bernadette Soubirou. J'ai aimé tout le séjour sauf la marche. Papa Coq a fait des recettes délicieuses et Maman Poule elle est très gentille ! Des animateurs très gentils et qui ne criaient pas. J'y retournerai l'année prochaine !  
*Emma*

"J'ai passé un excellent séjour à Lourdes.

J'ai adoré les marches dans les montagnes, mais aussi les veillées de prières.

Les repas étaient très bons !

Je n'oublierai jamais le séjour, je souhaite y retourner l'année prochaine." *Célia*

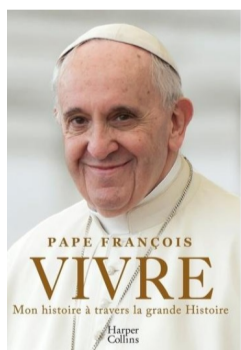
J'ai bien aimé ce pèlerinage. Il y avait un tas de jeux celui que j'ai préféré était le jeu de l'oie géant dans le sanctuaire. Je



connaissais déjà le sanctuaire mais ce jeu a peut-être permis à certains de mieux connaître le sanctuaire. Il y avait aussi un temps service où on faisait la vaisselle, la veillée ou le balayage de la salle. Le dernier jour, nous sommes allés à la messe à la grotte et j'ai eu la chance de pouvoir lire la première lecture. *Paul Karol*

Pendant le séjour à Lourdes nous avons fait des jeux, des veillées, des randonnées et plein d'autres choses. Entre tous les jeux celui que j'ai préféré c'était le jeu de l'oie géant dans tout le sanctuaire. Lors de notre randonnée au Bèout, on avait une belle vue sur les montagnes enneigées. *Bénédicte*

## Biographie du Pape François VIVRE Mon histoire à travers la grande Histoire



Dans le livre intitulé **Vivre, Mon histoire à travers la grande Histoire**, l'ouvrage disponible depuis le 20 mars en langue française, le pape François raconte sa vie à travers les événements qui ont marqué les XXe et XXIe siècles. Du début de la Seconde Guerre mondiale, en 1939, alors que le futur Pontife avait presque 3 ans, à aujourd'hui, le Pape François nous invite à un extraordinaire voyage couvrant des décennies pour retracer les étapes les plus marquantes de notre époque, à travers ses souvenirs.

### Sa vocation de missionnaire au Japon

Revenant sur son passé en Argentine, le Pape explique son souvenir du jour où, à l'âge de huit ans, il apprit que les Américains avaient fait tomber deux bombes atomiques sur Hiroshima et Nagasaki. Il dénonce l'emploi de ces « engins de mort » comme un « crime contre l'homme, contre sa dignité et contre toute possibilité d'avenir dans notre maison commune ».

Le sort des Japonais pendant l'après-guerre touche le jeune Jorge

Mario Bergoglio qui plus tard tente de devenir missionnaire au Japon, mais se voit refuser cette possibilité par les jésuites en raison de sa santé, « précaire à l'époque ». « Si on m'avait envoyé sur cette terre de mission, ma vie aurait sans doute pris une autre voie ; et quelqu'un d'autre se trouverait aujourd'hui au Vatican ».

### Son « petit écart » de jeunesse

Le pontife revient aussi sur sa jeunesse, expliquant avoir eu une petite amie « qui travaillait dans le monde du cinéma » avant sa vocation. Il explique avoir aussi commis un « petit écart » lors de son année de séminaire après avoir rencontré une jeune femme lors du mariage d'un oncle.

Cette fille lui avait « fait tourner la tête » par sa beauté et son intelligence au point de le gêner dans ses prières pendant une semaine entière. « Heureusement, cela a fini par passer et je me suis consacré corps et âme à ma vocation », conclut-il, expliquant qu'il est « normal » et humain pour un prêtre de connaître ce genre d'hésitations.

### Les accusations de communisme

Avant de devenir séminariste, le Pape confie avoir aussi vécu une belle relation d'amitié avec Esther, une enseignante de chimie qui était « une véritable communiste, athée, mais respectueuse ». Ils ont beaucoup échangé, mais il nie avoir embrassé toute idéologie marxiste. « Parler des pauvres ne signifie pas automatiquement être communiste », insiste-t-il.

Il s'étonne que certains l'accusent parfois même d'être un « anti-pape ». « Pourquoi ? Parce que je n'utilise pas les mules rouges ! »,

affirme-t-il, en référence aux chaussures traditionnelles des papes qu'il a décidé de ne plus porter au début de son pontificat.

### **La dictature argentine**

Dans l'ouvrage, le pontife se remémore du coup d'État de 1976 qui a installé la dictature en Argentine, estimant avoir à l'époque été placé sous surveillance des « services secrets ». Il explique être venu en aide à des séminaristes poursuivis par le régime et avoir même une fois donné sa carte d'identité à un garçon qui lui ressemblait pour qu'il puisse fuir le pays.

Le pape François, alors supérieur des jésuites dans son pays, assure s'être battu pour les deux jésuites qui avaient été enlevés par le régime, les pères Orlando Yorio et Ferenc Jalics – certains ayant mis en cause son action sur ce dossier. Il explique avoir obtenu leur libération du général Videla en demandant à l'aumônier du dictateur de se faire porter pâle pour pouvoir le remplacer lors d'une messe.

Jorge Mario Bergoglio n'obtint en revanche pas la libération de son amie communiste Esther, qui fut torturée puis jetée d'un avion. Cette période, affirme-t-il, fut celle d'un « génocide générationnel » pour son pays.

### **Sa relation avec les présidents argentins**

Le Pape déplore que certains aient plus tard essayé de lui « passer la corde au cou » en l'accusant d'avoir collaboré pendant la dictature, ce qu'il décrit comme la « vengeance de certains gauchistes ». Ces accusations, estime-t-il, furent exploitées plus tard par les proches de l'ancienne présidente Cristina Kirchner.

Le nouveau président argentin, Javier Milei, a invité le Pape à se rendre dans son pays, ce qu'il n'a jamais fait depuis le début de son pontificat. S'il a exprimé son désir de faire ce déplacement dans le passé, le pontife de 87 ans explique dans le livre ne pas savoir s'il pourra se faire dans les prochaines années.

### **La « purification » de Cordoba**

Il se souvient de son « exil » à Cordoba – il est écarté de la tête des jésuites, parce que considéré comme trop autoritaire – et affirme avoir alors vécu une « purification » au contact des pauvres et des malades. Il se souvient que les autres jésuites le pensaient devenu « fou » quand il s'est proposé de faire la cuisine pour le mariage de la nièce de l'homme à tout faire du couvent où il séjournait.

### **Benoît XVI instrumentalisé contre lui**

Le Pape revient ensuite sur la figure de Benoît XVI, considérant qu'elle a été « instrumentalisée à des fins idéologiques et politiques par des personnes sans scrupules » qui n'auraient pas accepté la renonciation.

Dès le début de son pontificat, le pape François a demandé à son prédécesseur de ne pas vivre « caché, comme il l'avait d'abord envi-

sagé », mais de continuer à participer à la vie de l'Église pour éviter que certains l'utilisent contre lui. « Malheureusement, cela n'a pas servi à grand-chose, car en dix ans, les polémiques n'ont pas manqué et cela nous a fait du mal à tous les deux », estime aujourd'hui le Pape.

### **Pas de « pape émérite » François**

Conscient d'être critiqué, il confie avoir su passer outre la plupart des attaques, mais avoir été blessé par ceux qui affirment qu'il « détruit la papauté ». « Que puis-je dire ? Que ma vocation est sacerdotale », déclare-t-il.

Il explique considérer que le ministère pontifical est « ad vitam » et ne pas voir « de conditions pour y renoncer » même s'il reconnaît que les choses pourraient être différentes en cas de « grave empêchement physique ». Il explique que si cela devait arriver, il ne porterait pas le titre de « pontife émérite », mais qu'il s'installerait dans la basilique Sainte-Marie Majeure, à Rome, pour reprendre son ministère de « confesseur » et pour « porter la communion aux malades ».

Le pontife assure cependant qu'il s'agit pour l'heure d'une « hypothèse lointaine ». « Je n'ai aucune raison sérieuse d'envisager une démission », insiste-t-il, affirmant jouir d'une « bonne santé » et avoir encore « beaucoup de projets à réaliser ».

### **Homosexualité, bénédictions des « couples irréguliers », Église accueillante**

Dans ce livre, le Pape explique son rapport à l'homosexualité, affirmant vouloir une « Église mère » qui accueille « tout le monde ». Cela inclut, souligne-t-il, tous ceux qui « ont été jugés par nous dans le passé », notamment les « personnes homosexuelles et transsexuelles qui cherchent le Seigneur et qui ont été rejetées ou chassées ».

Le Pape défend la « bénédiction des couples irréguliers », qu'il a autorisé avec le Motu proprio Fiducia supplicans en décembre dernier. Mais il assure cependant que le refus d'appliquer cette directive par certains évêques – c'est le cas notamment d'une grande partie du clergé en Afrique – n'est « pas l'antichambre d'un schisme » parce que « la doctrine n'est pas remise en cause ».

Pour le Pape, si le mariage homosexuel n'est pas possible, les unions civiles le sont, parce qu'il considère « juste » que les personnes homosexuelles aient une « protection légale comme tout le monde ». Il insiste sur l'importance pour l'Église d'aller voir les personnes qui vivent « aux marges », comme le faisait Jésus, et que c'est ce qu'elle doit donc faire aujourd'hui avec les membres de la « communauté LGBTQ+ ». Il invite notamment les prêtres à accueillir ceux qui demandent le baptême et à examiner chaque cas « avec sagesse ».

*Par Camille Dalmas - Aleteia*

## **Le Pape fixe le cap pour la suite du Synode sur l'avenir de l'Église**

Sans attendre les résultats de la conclusion du Synode sur l'avenir de l'Église – grand chantier de réflexion ouvert en 2021 et dont la dernière session doit avoir lieu en octobre 2024 –, le pape François institue des groupes de travail sur des sujets cruciaux, qui ont plus d'un an pour rendre leurs rapports. C'est ce qu'ont annoncé les organisateurs du Synode le 14 mars 2024 lors d'une conférence de presse au Saint-Siège où ils ont présenté les futurs développements des travaux. Le pontife garde ainsi la main sur les résultats d'un Synode censé réformer l'Église et qui devait aboutir à la fin de l'année.

Alors que diverses entités – comme les conférences épiscopales du monde – sont en train d'être consultées pour préparer le docu-

ment de travail de la prochaine session d'octobre, le secrétariat du Synode a précisé que les membres du Synode ne devraient pas aborder la question du célibat des prêtres, ni le document controversé sur la bénédiction des couples homosexuels, Fiducia supplicans. En revanche, ils se pencheront sur d'autres thématiques délicates comme le diaconat féminin, ou encore les critères de sélection des évêques.

À l'aune de ces annonces, on put faire le point sur le chantier du Synode en cours, ses étapes et ses perspectives.

### **– Où en est le Synode aujourd'hui ?**

Le grand chantier synodal a été ouvert en octobre 2021, avec une consultation qui a été lancée d'abord au niveau local, dans les paroisses et les diocèses. Toutes les composantes de l'Église catholique, clercs, religieux, laïcs, se sont mêlées aux débats pour rendre l'Église plus participative, plus décentralisée, moins cléricale. L'année suivante, les travaux se sont poursuivis de la même manière au niveau continental.

Puis a eu lieu en octobre 2023 la première phase de l'assemblée mondiale à Rome. Pendant un mois, 464 personnes, cardinaux, évêques, prêtres, laïcs hommes et femmes – qui avaient pour la première fois de l'histoire le droit de vote – se sont rassemblés autour du Pape. Cette assemblée très médiatisée s'est conclue par une synthèse, qui sert d'orientation jusqu'à la seconde assemblée prévue du 2 au 27 octobre 2024. Les participants devraient y être les mêmes que lors de la session d'octobre 2023.

#### – Que se passe-t-il jusqu'en octobre 2024?

Diverses entités sont impliquées dans les préparatifs de la deuxième session de l'assemblée mondiale. Du 28 avril au 2 mai prochain, 300 prêtres de toutes les Églises du globe se retrouveront ainsi à Rome pour échanger. La liste des participants à cet événement doit être bientôt constituée.

Par ailleurs, les diocèses du monde, qui ont été conviés à étudier le document de synthèse, sont invités à faire remonter leurs contributions à Rome d'ici au 15 mai. Enfin, cinq groupes d'experts constitués par le secrétariat du Synode réaliseront une étude théologique sur cinq orientations, touchant des thèmes aussi divers que les ministères – dont le diaconat féminin –, la responsabilité de l'évêque dans la lutte contre les abus ou la question de l'autorité dans l'Église. Les résultats de toutes ces réflexions serviront à la rédaction de l'*Instrumentum laboris*, le document de travail de l'assemblée d'octobre.

Par ailleurs, les diocèses du monde, qui ont été conviés à étudier le document de synthèse, sont invités à faire remonter leurs contributions à Rome d'ici au 15 mai. Enfin, cinq groupes d'experts constitués par le secrétariat du Synode réaliseront une étude théologique sur cinq orientations, touchant des thèmes aussi divers que les ministères – dont le diaconat féminin –, la responsabilité de l'évêque dans la lutte contre les abus ou la question de l'autorité dans l'Église. Les résultats de toutes ces réflexions serviront à la rédaction de l'*Instrumentum laboris*, le document de travail de l'assemblée d'octobre.

En parallèle, le pape François a décrété la constitution de 10 groupes pour « une étude approfondie » de questions majeures soulevées pendant le processus synodal, comportant des répercussions « théologiques et pastorales », comme il l'a expliqué dans une lettre publiée ce 14 mars.

Ces groupes doivent être mis en place avec la contribution des

dicastères du Vatican – équivalent des ministères – compétents pour chaque thème, signe d'une plus grande implication de la Curie romaine. Ces groupes rendront leur conclusion au Pape fin juin 2025.

#### – De quoi le Synode va-t-il parler en octobre ?

Depuis son ouverture, le Synode a fait couler beaucoup d'encre, en tant qu'il aborde des questions brûlantes pour l'avenir de l'Église (place des femmes, accueil des couples irréguliers, gouvernance, lutte contre les abus, etc). En octobre prochain, l'accès des femmes au diaconat, ou encore les critères de choix des candidats à l'épiscopat, seront notamment à l'ordre du jour, a confirmé le père Piero Coda, secrétaire général de la Commission théologique internationale.

En revanche, a assuré le cardinal Mario Grech, secrétaire général du Synode, le thème du célibat des prêtres n'a jamais été sur la table. Le document *Fiducia supplicans* du dicastère pour la Doctrine de la foi, permettant les bénédictions pastorales – non rituelles – de couples homosexuels ne devrait pas non plus être repris en assemblée, a estimé le cardinal Jean-Claude Hollerich, rapporteur général du Synode.

Par ailleurs, une présentation des pistes étudiées par les 10 groupes de travail mandatés par le Pape est prévue devant les participants. Ces pistes viendront s'ajouter aux réflexions présentes dans l'*Instrument* de travail qui sera divulgué avant la session.

#### – Le Synode va-t-il se conclure un jour ?

Le Synode sur la synodalité doit se conclure le 27 octobre 2024, mais de nombreux chantiers resteront ouverts bien après cette date. Ainsi le fait que les conclusions des 10 groupes de travail soient rendues au Pape fin juin 2025 laisse à penser que ce processus entamé par François est amené à se poursuivre. Le pontife argentin a lui-même expliqué à maintes reprises vouloir instiller une manière d'être « synodale » dans l'Église.

Les 10 thèmes sélectionnés par le Pape, a expliqué le père Coda, ne sont pas l'objet prioritaire du Synode, mais doivent être affrontés comme des « questions de longue haleine ». En lançant ces groupes, a ajouté le cardinal Grech, le Pape n'a pas attendu les conclusions de la deuxième session mais il a « pris acte » des thèmes « importants » émergés dans les débats et il « attend des résultats ».

*d'après Aleteia 15 mars 2024*

## Déni de vie



« *L'avortement est et restera toujours un drame* ». Ces mots sont de Simone Veil s'adressant à l'Assemblée nationale en 1974. Mais comment est-on passé en 50 ans, d'un « drame » à une « liberté garantie » par la Constitution ? La majorité écrasante des parlementaires ayant voté pour cette réforme est en elle-même inquiétante : ce score digne d'une république soviétique traduit en réalité une absence totale de liberté d'opinion. Il est devenu impossible en France de questionner les enjeux éthiques de l'IVG à moins d'être ostracisé et classé parmi les infréquentables. D'ailleurs qui s'y risque encore hormis nos évêques et le pape François ?

La joyeuse unanimité affichée ces derniers jours comme une évidence et la grand-messe républicaine si bien orchestrée devraient nous alerter sur ce que cela tente si maladroitement de cacher : une terrifiante manipulation de l'opinion par une minorité bien-pensante. Il fut un temps où la France avait un message universel pour le monde : le pays des droits de l'homme défendait la valeur de toute vie humaine et la défense des peuples contre les pouvoirs totalitaires. Nous sommes tombés bien bas pour nous enorgueillir d'être les premiers à inscrire, dans leur Constitution, la suppression de la vie commençante comme une « valeur » et une liberté garantie...

L'avortement est un sujet sensible qui touche à l'intime et qui

cache de très grandes blessures. Mais aurons-nous aidé les femmes qui ont eu recours un jour à un avortement simplement en décrétant qu'il n'y a pas de question ? Aurons-nous aidé toutes ces personnes simplement en affirmant que la vie humaine ne commence que lorsque nous le décidons ? Depuis 1975, la loi Veil n'a cessé d'être modifiée, simplifiée, trahie. L'une des dernières falsifications eut lieu en 2014 lorsque le législateur décida de remplacer, dans la loi, la mention de « détresse » par celle « d'absence de volonté » de poursuivre une grossesse. Tout devient lisse : il n'y a plus de détresse puisque la loi le dit ! Comme s'il suffisait de décréter l'absence de détresse pour que tout soit arrangé. Ne voyons-nous pas l'odieux mensonge qui se cache derrière cette banalisation ? Ce qui concerne la sexualité et l'engendrement est toujours complexe et ne peut pas se limiter à la revendication d'un droit individuel. C'est cette complexité qui est niée aujourd'hui : il n'y a plus de question ! Il n'y a plus de problème ! Décréter cela est un déni de ce qu'est la vie humaine, un déni de ce que vivent les femmes dans leur maternité, charnellement, viscéralement, humainement.

Bien sûr, il est des situations tragiques dans lesquelles l'avortement est une option à envisager mais il faut alors le faire en connaissance de cause et non en refusant de regarder ce qui est en jeu : la vie. Or l'IVG qui était au départ envisagée comme une solution douloureuse pour accompagner au mieux un couple ne pouvant garder son enfant, est devenue aujourd'hui une « valeur de la République » brandie avec fierté... Mais comment est-on passé d'une exception à un principe indiscutable ? D'un drame à une valeur ?

Le mal est plus profond. Début janvier, le rapport de l'INSEE nous alertait sur la chute inédite du taux de natalité en France. Parallèlement, le nombre d'avortements pratiqués ne cesse d'augmenter.

Nos gouvernants se sont saisis du dossier : comment relancer la natalité dans notre pays ? Et voilà qu'au même moment, ils sacralisent la liberté de supprimer des enfants à naître. Ce pays plein de contradictions ne voit donc pas que c'est l'élan vital propre à notre humanité qui semble s'être éteint en lui ? Nous avons peur de la vie, de ce qu'elle est vraiment. Nous construisons un monde mais qui ne serait que pour nous, pas pour les générations futures dont nous ne voulons plus. Nous voulons bien garder notre confort et notre prospérité mais pour nous, pas pour les générations à venir. Et nous faisons de cela une fierté ?!

Autre hasard troublant de calendrier : lundi dernier, le jour-même où les parlementaires constitutionnalisèrent l'IVG, le parquet de Melun annonçait le procès de Pierre Palmade pour « homicide involontaire » après l'accident de la route au cours duquel une femme enceinte a perdu l'enfant qu'elle portait. « Homicide involontaire » : le pouvoir judiciaire considère donc l'enfant à naître comme un être humain à part entière. Quelle est la différence entre le fœtus avorté et l'enfant à naître qui a perdu la vie dans un accident ? La différence pour nos députés, c'est que ce dernier faisait l'objet d'un « projet parental ». Un enfant à naître qui est voulu par ses parents pourra vivre ; celui qui ne fait pas l'objet d'un projet parental ne verra jamais le jour.

Ne voyons-nous pas vers quel monde terrifiant cela nous précipite ? Enfant désiré ou enfant non désiré... Seuls les premiers auraient le droit de vivre ? Et vous, dans quelle catégorie vous situez-vous ? La reconnaissance ou non du statut d'être humain dépendrait donc de la volonté des parents ? Mais jusqu'où irons-nous dans la sacralisation de l'individu tout-puissant revendiquant des droits au mépris du Bien Commun ? Au mépris de la vie ? « Mon corps, mon choix » : ne voit-on pas qu'avec des raccourcis aussi simplistes, nous précipitons un peu plus cette société vers un individualisme forcené ? Bientôt, nous n'aurons plus rien en commun, plus rien à nous dire, plus rien à vivre ensemble que la défense du pré carré de chacun.

Mais la vie, fort heureusement, est autre chose qu'un objet entre nos mains. Elle ne dépend pas de notre bon vouloir. La vie, de son commencement à sa fin, nous dépasse infiniment, nous surprend, nous bouscule, nous projette dans la complexité de ce qu'être homme ou femme veut dire. La vie est à la fois tragique et sublime et l'on s'y cogne souvent. C'est ce qui en fait la beauté, c'est ce qui fait de nous des humains. Il nous faut continuer à proclamer cette Bonne Nouvelle.

Père Pierre Alain Lejeune

## Fiducia supplicans et la distinction entre les bénédictions



La déclaration *Fiducia supplicans*, publiée par le dicastère pour la Doctrine de la Foi en décembre 2023, de fait et comme beaucoup l'ont souligné, ne change pas la doctrine traditionnelle sur le mariage qui prévoit la bénédiction nuptiale uniquement dans le cas d'un homme et d'une femme qui se marient. Ce qui est approfondi par le document, qui admet la possibilité de simples bénédictions spontanées également pour les couples irréguliers ou de même sexe sans que cela signifie bénir leur union ou approuver leur conduite de vie, c'est plutôt la nature des bénédictions.

### **Fiducia supplicans distingue en effet les bénédictions liturgiques ou rituelles des bénédictions spontanées ou pastorales.**

En ce qui concerne les premières, les bénédictions liturgiques, il y a deux façons de les comprendre: un sens large, qui considère toute prière faite par un ministre ordonné comme "liturgique", même si elle est donnée sans forme rituelle et sans suivre un texte officiel; et un sens plus étroit, selon lequel une prière ou une invocation sur des personnes n'est "liturgique" que lorsqu'elle est accomplie "rituellement", et plus précisément lorsqu'elle se base sur un texte approuvé par l'autorité ecclésiastique.

Certains des critiques qui ont remis en question la récente déclaration ne considèrent en fait licite que le sens large et ne retiennent donc pas comme acceptable la distinction entre les prières ou bénédictions "rituelles" et "liturgiques", et les prières ou bénédictions "pastorales" et "spontanées".

Prenons en exemple certaines objections défendant que la liturgie a également une importance pastorale. Mais à cet égard, il convient de noter que *Fiducia supplicans* attribue au mot "pastoral" un sens spécifique: celui d'une attention particulièrement orientée vers l'accompagnement de ceux à qui la bénédiction est offerte; à l'image du "bon pasteur" qui ne se tranquillise pas tant qu'il n'a pas retrouvé tous ceux qui se sont égarés. D'autres objections soutiennent que toutes les prières seraient "liturgiques" et qu'elles seraient donc toutes soumises aux exigences de la liturgie de l'Église. Le Pape François lui-même a répondu à cette objection dans son discours aux participants à l'assemblée plénière du dicastère pour la Doctrine de la foi, le 26 janvier, en insistant sur l'existence de bénédictions pastorales ou spontanées qui, «en dehors de tout contexte et de forme de caractère liturgique», expliquait-il, «n'exigent pas une perfection morale pour être reçues». Les paroles du Souve

rain pontife confirment ainsi l'orientation qui consiste à considérer le sens le plus strict des bénédictions liturgiques.

Un précédent important, à propos de la distinction entre ce qui est liturgique et ce qui ne l'est pas, peut être trouvé dans une instruction de l'année 2000, publiée par la congrégation pour la Doctrine de la foi, signée par le cardinal Joseph Ratzinger et approuvée par Jean-Paul II.

Cette instruction porte sur les prières pour obtenir de Dieu la guérison. Au point numéro deux de la première partie du document, il est rappelé que «le *De benedictionibus du Rituale Romanum* comporte un *Ordo benedictionis infirmorum*, dans lequel se trouvent divers textes de prières qui implorent la guérison». Dans la dernière partie de l'instruction, consacrée aux dispositions disciplinaires, il y a ensuite un article qui dit ceci: «Les prières de guérison sont considérées comme liturgiques, si elles se trouvent dans les livres liturgiques approuvés par l'autorité compétente de l'Église; autrement, elles sont non-liturgiques». Il y a donc des prières de guérison liturgiques ou rituelles, et d'autres qui ne le sont pas, mais qui sont légitimement permises. L'article suivant rappelle que celles qui sont «liturgiques se célèbrent selon le rite prescrit et avec les vêtements sacrés indiqués dans l'*Ordo benedictionis infirmorum du Rituel romain*». Ces citations du texte signé par le cardinal Joseph Ratzinger et approuvé par le Pape Karol Wojtyła montrent que le sens du terme "liturgique" utilisé dans *Fiducia supplicans* pour définir les bénédictions rituelles, différentes des bénédictions pastorales, représente certes une évolution, mais qui s'insère dans le sillon du magistère de ces dernières décennies.

Il existe également d'autres distinctions entre les bénédictions: certaines représentent des consécration, ou le scellement du sacrement célébré par le couple (dans le cas de la bénédiction nuptiale); d'autres représentent des prières d'invocation qui, d'en bas, s'élèvent vers Dieu; d'autres encore (dans le cas des exorcismes) sont destinées à conjurer le mal.

***Fiducia supplicans* précise à plusieurs reprises que le fait de donner une bénédiction pastorale ou spontanée - sans aucun élément nuptial - à un couple "irrégulier" qui s'adresse à un prêtre ou à un diacre, ne signifie pas et ne peut en aucun cas représenter une forme d'approbation de l'union entre les deux.**

Elle ne peut, selon le document, «offrir une forme de légitimité morale à une union qui se présente comme un mariage ou à une pratique sexuelle extra maritale». La bénédiction pastorale ou spontanée représente une invocation à Dieu pour qu'il permette aux semences du bien de croître dans la direction qu'il désire.

**Andrea Tornielli** est un écrivain italien et journaliste, directeur éditorial des médias du Vatican ; Parmi ses œuvres figurent de nombreux essais sur l'Église contemporaine ; en 2023 a paru son livre *La vie de Jésus (commentée par le Pape François)*

...Que l'on y vienne en procession.

**Lourdes**

Pèlerinage diocésain  
Présidé par Mgr Jean-Paul James  
13-14 avril 2024

les pèlerins des paroisses,  
les familles et enfants,  
les aumôneries de jeunes en 4/3<sup>e</sup>,  
les aînés de l'Hospitalité Bordelaise (13, 14 et 15 avril).

REJOIGNEZ-NOUS !

RENSEIGNEMENTS  
145, rue de Saint-Genès  
33001 BORDEAUX cedex  
05 59 19 59 52  
lourdes@bordeaux.catholique.fr  
www.mgrjpx.com | www.bordeaux.catholique.fr

Église catholique en Gironde  
DIOCÈSE DE BORDEAUX

**VOUS FAITES TOUS VIVRE L'ÉGLISE**  
DONNEZ AU DENIER

SAINTE JEANNE DE LESTONNAC

JEANNE DE BORDEAUX



COLLECTE POUR L'ÉGLISE CATHOLIQUE EN FRANCE  
[DONNONS-BORDEAUX.CATHOLIQUE.FR](http://DONNONS-BORDEAUX.CATHOLIQUE.FR)



## CARNET



### FEVRIER

**Branne**  
DELFAU Mâho  
**Baron**  
DECROTY Paul  
NICOLAS Giulia

### MARS

**Saint Quentin**  
Camille GUERIN  
Emma GUERIN  
**Cabara**  
Romane CAZENAVE COCCIANTELLI



*Ils nous ont quittés...*

### DECEMBRE

**Vayres**  
CHAPUT Pierrette  
ROUQUETTE Simone  
CEROU Jean Pierre  
**Arveyres**  
RAOUX Micheline  
**St Aubin de Branne**  
LE MERER Lucienne  
**Baron**  
PLANTEY Yvette  
**Moulon**  
LECOURT Claude  
LAUMET Jean Pierre

### IANVIER

**Moulon**  
REBIERE Jean

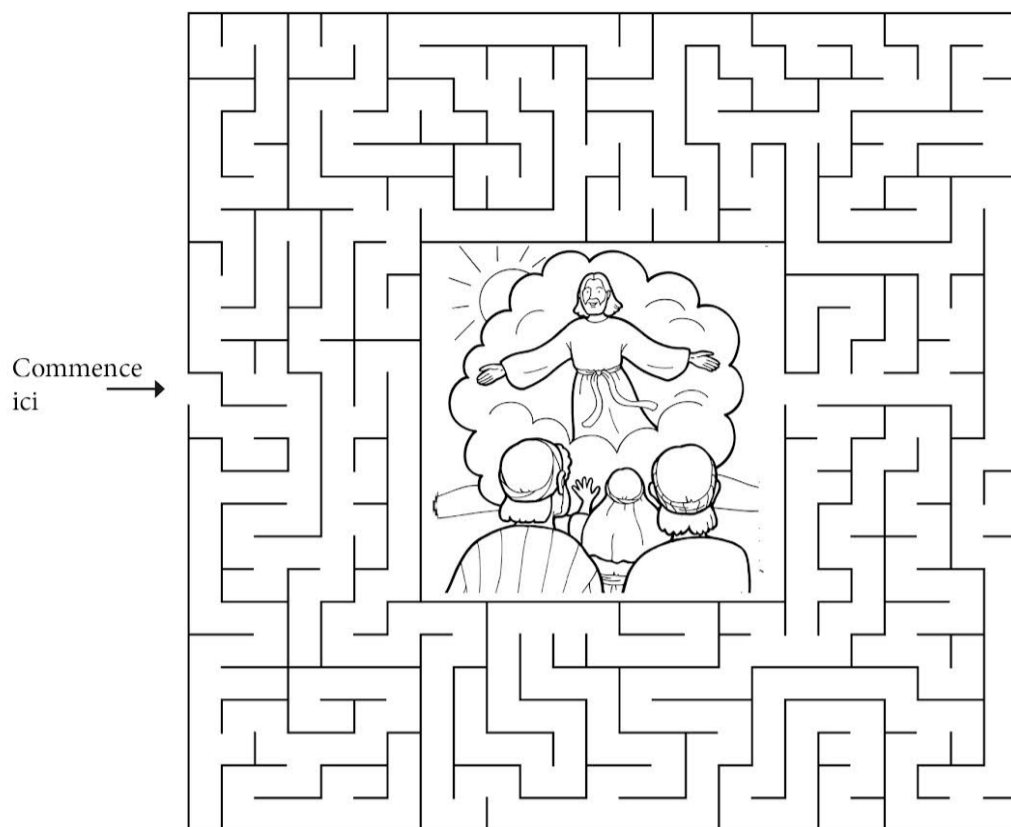
**Branne**  
SENIDRE Chantal  
**Daignac**  
CAZENAVE Marie  
CUBILIER Gisèle  
**St Germain**  
ALBERT Georgette  
LALLIER André  
LEGRAS Michel  
DURET Marie Thérèse  
**Nérigean**  
PLESSIS Didier  
LAZZARINI Thierry  
**Rauzan**  
ROMERO Francis  
**Grézillac**  
BERTHAULT Jacqueline  
BARREAU Monique  
**Naujan et Postiac**  
DANJOLY Jean Albert  
**Frontenac**  
ROUSSET Jeanne  
**Lugasson**  
LASNIER-SIRON Gilberte  
**Mérignas**  
MOREIRA Pédro

**Vayres**  
POUY Rose  
CHABAL Raymonde  
**Arveyres**  
FONTANEAU Jean Claude  
FEVRIER  
**Arveyres**  
MICHAUD Michel  
QUEYREAU Marie Jeanne  
**Moulon**  
DUMEZI Marie  
**St Germain**  
SUDIRO Monique  
ROQUE Hélène  
DANTAS-PERERIA Manuel  
**Nérigean**  
PALARD Jean Pierre  
**Génissac**  
EYRAUD Francis  
**Branne**  
BLANC Dominique J Michel  
**Baron**  
BOUQUEY Claude  
**Naujan**  
ELLIES Marie Antoinette

**Lugasson**  
BERTRAND Yvan  
**Frontenac**  
GAIATTOT Colette  
**St Vincent de Pertignas**  
MERIT Andrée  
MARS  
**Guillac**  
LAGASSEAU Chantal  
**Génissac**  
FURLAN Louis  
**Vayres**  
CHAVEROUX Claudette  
**St Germain**  
COUDREAU Pierrette  
**Baron**  
de DESUS Nelson  
**Lugasson**  
ROUET Aline  
**Moulon**  
FERET Michel  
**Nérigean**  
Éric SARRAT



Trouve le chemin qui mène à Jésus



## L'ASCENSION DU SEIGNEUR

Luc 24, 50-53

*Jeudi 9 mai*

*<< Or, tandis qu'il les bénissait, il se sépara d'eux et il était emporté au ciel >>.*

Neuvaine

entre le jeudi de l'Ascension et la Pentecôte :

*Jeudi 9 mai - Dimanche 19 mai*

Prière :

*Comme les apôtres avec Marie, je t'attends, Esprit Saint.*

*Comme une biche qui cherche l'eau du ruisseau pour boire, mon âme te cherche, j'ai soif de toi Seigneur.*

*Viens, Esprit Saint. Viens remplir mon cœur de ta présence.*

**Je vous salue Marie,**  
pleine de grâce, le Seigneur est avec vous.  
Vous êtes bénie entre toutes les femmes  
et Jésus le fruit de vos entrailles est béni.  
Sainte Marie, mère de Dieu,  
priez pour nous pauvres pécheurs,  
maintenant et à l'heure de notre mort.  
Amen.



Site "prierenfamille.com"

Dessin : Magdalène RUSSOCKA - Reproduction interdite pour usage commercial

\*Donné à titre indicatif  
Sous réserve de modifications

# CALENDRIER des MESSSES



AVRIL 2024*		
<b>Samedi 6</b>	18H30	<b>DAIGNAC</b>
<b>Dimanche 7</b> <i>2e DIMANCHE DE PÂQUES ou DE LA MISÉRICORDE</i>	11H30	<b>St QUENTIN</b> <i>Dimanche autrement</i>
<b>Samedi 13</b>	18H30	<b>CAMIAC</b>
<b>Dimanche 14</b> <i>3e DIMANCHE DE PÂQUES</i>	9H15	<b>NAUJAN</b>
	11H00	<b>MOULON</b>
<b>Samedi 20</b>	18H30	<b>CESSAC</b>
<b>Dimanche 21</b> <i>4e DIMANCHE DE PÂQUES</i>	9H15	<b>VAYRES</b>
	11H00	<b>GREZILLAC</b>
<b>Samedi 27</b>	18H30	<b>Pas de messe</b>
<b>Dimanche 28</b> <i>5e DIMANCHE DE PÂQUES</i>	9H15	<b>RAUZAN</b>
	11H00	<b>NERIGEAN</b>

MAI 2024*		
<b>Samedi 4</b>	18H30	<b>St AUBIN</b>
<b>Dimanche 5</b> <i>6e DIMANCHE DE PÂQUES</i>	9H15	<b>St GERMAIN</b>
	11H00	<b>GREZILLAC</b>
<b>Mercredi 8</b> <i>Messe pour la Paix</i>	11h00	<b>VAYRES</b>
<b>Jeudi 9</b> <i>ASCENSION DU SEIGNEUR</i>	11H00	<b>St QUENTIN</b>
<b>Samedi 11</b>	18H30	<b>LUGASSON</b>
	9H15	<b>CADARSAC</b>
<b>Dimanche 12</b> <i>7e DIMANCHE DE PÂQUES</i>	11H00	<b>BRANNE</b> <i>( prof. de foi)</i>
<b>Samedi 18</b>	18H30	<b>ARVEYRES</b>
<b>Dimanche 19</b> <i>PENTECÔTE</i>	9H15	<b>NAUJAN</b>
	11H00	<b>St QUENTIN</b>
<b>Samedi 25</b>	18H30	<b>St VINCENT</b>
<b>Dimanche 26</b> <i>LA TRÈS SAINTE TRINITÉ</i>	9H15	<b>BARON</b>
	11H00	<b>MOULON</b> <i>(première com.)</i>

JUIN 2024*		
<b>Samedi 1</b>	18H30	<b>MERIGNAS</b>
<b>Dimanche 2</b> <i>LE SAINT SACREMENT</i>	9H15	<b>TIZAC</b>
	11H00	<b>GREZILLAC</b>
<b>Samedi 8</b>	18H30	<b>VAYRES</b>
<b>Dimanche 9</b> <i>10e DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE</i>	9H15	<b>NAUJAN</b>
	11H00	<b>GENISSAC</b>
<b>Samedi 15</b>	18H30	<b>CESSAC</b>
<b>Dimanche 16</b> <i>11e DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE</i>	9H15	<b>NERIGEAN</b>
	11H00	<b>BRANNE</b>
<b>Samedi 22</b>	18H30	<b>St GERMAIN</b>
<b>Dimanche 23</b> <i>12e DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE</i>	9H15	<b>RAUZAN</b>
	11H00	<b>MOULON</b>
<b>Samedi 29</b>	18H30	<b>St AUBIN</b>
<b>Dimanche 30</b> <i>Fête paroissiale</i>	11H30	<b>St QUENTIN</b>

## MESSES EN SEMAINE

Mardi 17h00 Rauzan  
Mercredi 17h00 St Quentin  
Jeudi 9h30 Branne

**Attention ! Pas de messe**  
23 au 27 avril



Pour recevoir les annonces paroissiales chaque vendredi  
Inscrivez-vous à notre Newsletter

[www.paroissesaintquentindebaron.fr](http://www.paroissesaintquentindebaron.fr)  
Mise à jour hebdomadaire.



## PAROISSE DE SAINT QUENTIN DE BARON

Père Jaroslaw KUCHARSKI curé

Maison Paroissiale  
3 rue Montaigne, 33750 St Quentin de Baron  
05.57.24.81.57

Secrétariat:  
Lundi 8h30-12h30 / 13h00 - 16h30  
Mercredi 8h30 - 12h00  
vendredi 8h30 - 12h30

[Paroisse.saintquentin@gmail.com](mailto:Paroisse.saintquentin@gmail.com) / [www.paroissesaintquentindebaron.fr](http://www.paroissesaintquentindebaron.fr)

